

tre-vingts ans. Dès que la nouvelle de sa mort fut répandue, les Canadiens la pleurèrent plus que des fils une mère, déclarant que, en vertu de son rôle spécial envers l'Eglise, elle était bienheureuse, et la mère très-aimante de la colonie.

Cette opinion de sa sainteté s'étant accrue de jour en jour, on entreprit de promouvoir la cause auprès de la Sacrée Congrégation des Rites. Après donc avoir recueilli les preuves et tous les autres documents exigés par la règle du droit, une triple procédure concernant les vertus héroïques de la Vénérable Marguerite Bourgeoys fut instituée : d'abord, dans l'assemblée antipréparatoire le 14 des calendes de juillet de l'an 1907, au palais du Révérendissime Cardinal Aloysius Oreglia, évêque d'Ostie et de Velletri, ponent de la cause ; puis, dans la réunion préparatoire convoquée au Vatican le 4 des ides de janvier de l'année courante ; et enfin, dans la convention générale tenue récemment en présence de Notre Très Saint Père, Pie X, le 7 des ides de juin, dans laquelle le même Révérendissime Cardinal ponent ayant proposé le doute suivant : « Est-il constant que les vertus Théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus Cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance et de Force avec leurs vertus connexes, ont existé chez la Vénérable Servante de Dieu, dans un degré héroïque, dans le cas et pour la fin dont il s'agit ? » les Révérendissimes Cardinaux et Pères Consultants ont donné chacun leur voix : Notre Très-Saint Père a jugé bon de surseoir, et à exhorté les assistants à solliciter par la prière la lumière requise pour bien juger.

Mais en ce jour, après le Saint Sacrifice, s'étant rendue à cette salle du palais du Vatican, Sa Sainteté y a convoqué les Révérendissimes Cardinaux Sébastien Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Aloysius Oreglia, ponent de la cause, ainsi que le Révérend Père Alexandre Verde, Promoteur de la Foi, et moi-même, secrétaire soussigné, et en notre présence, a déclaré solennellement : « Il est constaté que les vertus Théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus Cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance et de Force, avec celles qui s'y rattachent, ont existé chez la Vénérable Servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, à un degré héroïque, dans le cas et